

Au Conseil Intercommunal

PRÉAVIS 03/2020 (législature 2016-2021)
relatif à une demande de crédit de CHF 125'000.00 TTC
pour l'équipement en mobilier scolaire et
d'enseignement pour 5 nouvelles classes primaires

*Membre du CODIR responsable Administration
Mme Florence SAGE, Présidente*

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Introduction

Le CoDir de l'AISGE s'efforce, dans la mesure du possible, de prévoir lors de l'établissement du budget les montants nécessaires à l'équipement des salles de classes. Cependant, cette année, en raison de l'augmentation de l'effectif scolaire, nous nous voyons contraints, non seulement de réorganiser l'accueil des élèves primaires et secondaires en utilisant au maximum les locaux existants (salles de dégagement, par exemple) ou en réhabilitant certains autres en salle de classes alors qu'ils étaient prévus pour d'autres usages (Collège 1912 Le Montant à Genolier pour une UAPE ou Ecole Jean-Jacques Rousseau à St-Cergue pour un usage communal).

Il est important de souligner encore une fois, la difficulté rencontrée par la Direction scolaire face au manque flagrant de locaux d'enseignement en raison de l'opposition persistante d'un riverain contre le projet de construction du Collège Le Bix à Le Muids.

Organisation de l'année scolaire 2020-2021 – besoin en mobilier scolaire et d'enseignement

St-Cergue

1 classe complète 1-2P sur le même standard que les classes 1-2P du Vallon, soit mobilier élèves, pupitre maître, armoire de rangement maître, tables en demi-cercle, tabourets d'appoint, tables d'appoint, table de coupe.
CHF 25'000.00 TTC

3 classes complètes 5-6P, sur le même standard que les autres classes du Vallon et du CCS d'Arzier-Le Muids, soit mobilier élèves, pupitre maître, armoire de rangement maître, étagères, tables d'appoint, table de coupe.
CHF 75'000.00 TTC

Arzier-Le Muids

1 classe complète 1-2P sur le même standard que les classes 1-2P du Vallon, soit mobilier élèves, pupitre maître, armoire de rangement maître, tables en demi-cercle, tabourets d'appoint, tables d'appoint, table de coupe.

CHF 25'000.00 TTC

Genolier

En prévision d'une éventuelle utilisation des deux salles de classes supplémentaires sise dans le Collège 1912 Le Montant (en lieu et place de la création d'une UAPE reportée lorsque les locaux seront disponibles), un montant de CHF 80'000.00 avait été mis au budget. Il sera donc utilisé pour l'équipement de ces deux salles.

Givrins et Trélex

Pas de nécessité de nouveaux achats de mobilier supplémentaire.

Résumé des montants

| | |
|----------------|---------------------------|
| 3 classes 5-6P | CHF 75'000.00 |
| 2 classes 1-2P | <u>CHF 50'000.00</u> |
| Total | <u>CHF 125'000.00 TTC</u> |

Pour mémoire, le nouveau mobilier scolaire appartient à l'AISGE permettant ainsi des utilisations sur l'entier du groupement scolaire. Il est amorti sur une durée de 10 ans.

Fournisseurs

Au vu des difficultés d'organisation dues à la situation Covid-19, nous n'avons pas encore d'offres fermes à soumettre au moment de la rédaction de ce préavis. Nous travaillons actuellement à obtenir des devis de la part des fournisseurs habituels de mobiliers scolaires.

A noter que les besoins en dalles interactives supplémentaires font l'objet du préavis séparé no 05/2020.

Conclusion

Bien que la Direction scolaire et l'AISGE mettent tout en œuvre pour utiliser de manière rationnelle et « interchangeable » le mobilier existant, il est, au vu de l'augmentation des effectifs scolaires, nécessaire d'équiper ces classes supplémentaires et ce dans une relative urgence puisque les classes doivent être opérationnelles à la rentrée scolaire 2020-2021 et qu'en raison de la situation actuelle, les délais de commande sont allongés.

Fondée sur ce qui précède, le Comité directeur de l'AISGE propose au Conseil Intercommunal de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

- Vu le préavis 03/2020 (législature 2016-2021) relatif à une demande de crédit de CHF 125'000.00 TTC pour l'équipement en mobilier scolaire et d'enseignement pour 5 nouvelles classes primaires
- Ouï le rapport de la commission ad hoc « Bâtiment »
- Ouï le rapport de la commission de Gestion/Finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- Décide : d'accorder au Comité directeur de l' AISGE un crédit de CHF 125'000 TTC pour l'équipement en mobilier scolaire et d'enseignement pour 5 nouvelles classes primaires
- de financer ce dernier par un emprunt bancaire ou, si les finances le permettent, par la trésorerie courante
- d'amortir cet objet sur une période de 10 ans

Ainsi délibéré par le CODIR AISGE dans sa séance du 22 avril 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

AU NOM DU CODIR AISGE :

La Présidente La Secrétaire générale :

Florence SAGE Dominique ALTHAUS



The image shows a blue circular official stamp of the 'COMITÉ DE DIRECTION' of the AISGE. The stamp features a central emblem with a shield containing the words 'LIBERTÉ ET PATRIE' and a crown above it. The text 'COMITÉ DE DIRECTION' is written around the top inner edge, and 'A.I.S.G.E.' is at the bottom. Overlaid on the stamp are two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'FSAGE' and the one on the right is 'Althaus'.